

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-439 (Rect)

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 10

À l'alinéa 9, substituer aux deux occurrences des mots :

« Le dernier »

les mots :

« L'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.